

CHAPITRE X.

MORT DE JACOB ET DE JOSEPH.

Après avoir exposé les mesures administratives de Joseph, la Genèse nous raconte la mort de Jacob¹. Le saint patriarche fut embaumé à la manière égyptienne. Son fils « commanda à ses médecins² d'embaumer le corps de son

¹ Au sujet du verset 31 du ch. XLVII de la Genèse, nous lisons dans M. Chabas, *Vols dans les hypogées, Mélanges égyptologiques*, 1^{re} série, t. 1, p. 91-92 : « [L'accusé égyptien] prononça alors le serment ordinaire : « Par la vie du Seigneur, Vie-Santé-Force, [le pharaon] en se frappant « le nez et les oreilles et se plaçant sur le sommet du bâton. » Il s'agit du bâton, insigne habituel des *Ouërous*, que le magistrat tenait étendu pendant la formalité. Le prévenu montrait, par cette attitude et par ces gestes, sa soumission envers le magistrat et la connaissance qu'il avait des châtimens par lui encourus... L'histoire du patriarche Joseph, dans la Bible, est fortement imprégnée des idées égyptiennes; elle nous présente un épisode qui a quelque analogie avec celui que nous venons d'analyser. Sentant sa fin prochaine, Jacob fait jurer à son fils qu'il ne le fera pas enterrer en Égypte. Joseph prêta ce serment à la manière des anciens Hébreux, c'est-à-dire en plaçant sa main sous la cuisse de son père. Mais Jacob ne méconnaissait pas l'importance du maître de l'Égypte; le serment prêté, « il s'incline sur la tête du bâton de son fils. » Cf. *ibid.*, p. 80 et R. S. Poole, *Ancien Egypt*, dans la *Contemporary Review*, mars 1879, p. 752-753. M. Poole conclut de là que les Septante ont eu raison de lire הַמַּטֵּה, *ham-matéh*, « le bâton, » comme l'a fait aussi saint Paul, Heb., XI, 21, au lieu de הַמַּטָּה, *ham-mattâh*, « lit, » comme ont lu les Massorètes.

² Sur le grand nombre de médecins en Égypte, lesquels étaient tous spécialistes, voir Hérodote, II, 84. On a retrouvé un certain nombre de papyrus médicaux. Voir G. Ebers, *Papyrus Ebers, das Hermetische Buch über Arzneimitteln der alten Aegypten*, Leipzig, 1875; H. Brugsch, *Recueil de monuments égyptiens*, t. II, p. 101-120, pl. LXXXV-CVII; Chabas, *Mélanges égyptologiques*, 1^{re} série, p. 55-79; G. Maspero, *Histoire ancienne des peuples de l'Orient*, 4^e édit., 1886, p. 75-

père. Et ils exécutèrent l'ordre qu'il leur avait donné, ce qui dura quarante jours, parce que c'était la coutume d'employer ce temps pour embaumer les corps morts. Et l'Égypte pleura Jacob soixante et dix jours... On célébra ses funérailles pendant sept jours avec beaucoup de pleurs et de grand cris¹. »

Nous avons là en quelques mots le résumé de tous les usages égyptiens concernant les morts. La coutume d'embaumer les corps est extrêmement ancienne en Égypte, et elle est très respectable, puisqu'elle tire son origine de la croyance à une autre vie et à la résurrection, « le jour du rajeunissement. »

Quand un chef de famille mourait, toutes ses femmes se couvraient le front de poussière et se répandaient dans la ville, les cheveux épars. Les hommes faisaient de même à l'égard des femmes. Après ces premières manifestations de douleur, le corps du défunt était remis aux embaumeurs², qui formaient une classe inférieure dans l'ordre des prêtres. Aux environs des grandes cités égyptiennes, les embaumeurs préparaient à la fois des centaines de cadavres. La nature et les procédés d'embaumement étaient très différents, selon la dépense que pouvaient ou voulaient faire les parents du mort. La manière la moins dispendieuse consistait à purifier l'intérieur du cadavre avec des drogues à vil prix, à faire dessécher le corps entier en le laissant plongé, pendant soixante-dix jours, dans le natron, à l'ensevelir

78. Les médecins grecs nomment les papyrus médicaux égyptiens. Galien, *De compos. medic. sec. gen.*, v, 2. Par leur intermédiaire, l'usage de quelques-uns de ces remèdes s'est transmis jusqu'à nous.

¹ Gen., I, 2-3, 10.

² Sur le caractère religieux de l'embaumement, acte de foi à l'immortalité, voir Fr. Lenormant, *La magie chez les Chaldéens et les origines accadiennes*, 1874, p. 77; Mariette, *Notice du Musée de Boulaq*, 1868, p. 49-50.

ensuite dans une étoffe de toile grossière et à le déposer ainsi dans les catacombes publiques.

Pour les personnes de haute condition, l'embaumement était fort compliqué¹. On extrayait d'abord le cerveau par les narines au moyen d'un instrument recourbé, et on remplissait l'espace laissé vide par une injection de bitume liquide très pur, qui durcissait en se refroidissant. On opérerait aussi l'extraction des yeux, et on les remplaçait par des yeux en émail. Au moyen d'une pierre tranchante, on faisait une incision dans le flanc gauche et on retirait par là les intestins et les viscères. Les cavités de l'abdomen et de l'estomac étaient soigneusement lavées avec des décoctions de vin de palmier ou d'aromates, et puis, remplies de myrrhe, de ladanum et autres parfums, entremêlés de bijoux et de figurines religieuses en métaux précieux, en pierres dures ou en faïence. Le corps ainsi préparé était déposé dans le natron, où on le laissait soixante-dix jours; la chair et les muscles y étaient complètement dévorés et il ne restait plus que la peau noircie, collée sur les os, comme on peut le voir au Musée d'anthropologie du Jardin des Plantes².

On avait trouvé aussi le moyen de conserver le cadavre et de laisser aux membres toute leur élasticité naturelle, en injectant dans les veines une liqueur particulière, composée à cet effet, mais dont les éléments nous sont inconnus.

Pendant que le corps se momifiait de la sorte, on plongeait les intestins et les principaux viscères dans une préparation de bitume bouillant, on enveloppait séparément le cerveau, le cœur et le foie dans un linge et l'on déposait

¹ Hérodote, II, 86 et suiv.

² Le Musée du Louvre possède aussi des momies, quelques-unes contemporaines de Jacob ou à peu près, mais on n'en voit pour la plupart que les bandelettes. — La momie de Ramsès II au musée de Ghizéh n'est pas noire, mais a la couleur du parchemin, de même que quelques autres.

toutes ces parties du corps dans quatre vases, connus sous le nom de canopes, préalablement remplis d'asphalte liquéfié au feu. Les canopes sont tantôt en argile, tantôt en albâtre ou en toute autre matière. Ils sont de forme conique renversée et les quatre couvercles sont surmontés de quatre têtes différentes. Elles représentent les quatre génies de l'Amenti ou séjour des morts, Amset, à tête d'homme; Hapi, à tête de cynocéphale; Kebsennuf, à tête d'épervier; Duaumautef, à tête de chacal. L'estomac et les gros intestins étaient consacrés au premier, les petits intestins au second, le foie au troisième, les poumons et le cœur au quatrième. Les vases eux-mêmes étaient mis particulièrement sous la protection des déesses Isis, Nephthys, Neith et Selk¹. Chacune des opérations de l'embaumement était accompagnée de prières liturgiques, qui sont parvenues jusqu'à nous dans le *Rituel de l'embaumement*. Elles étaient récitées par un prêtre (*Herheb*). Tout ce qui se rattachait à la religion égyptienne ou était superstitieux, fut soigneusement omis dans l'embaumement de Jacob².

Après les soixante-dix jours d'immersion dans le natron, le corps était enseveli. On enveloppait d'abord chaque doigt de bandelettes étroites, puis la main et le bras, et enfin les autres membres. La tête était la partie la plus soignée, comme on peut en juger au Musée du Louvre³. La toile la

¹ Champollion-Figeac, *Égypte ancienne*, p. 260-261; Pierret, *Salle historique de la galerie égyptienne*, 1877, p. 174, 178, 182, 183, 184, 186. Voir aussi Pettigrew, *History of Egyptian Mummies*; Rouyer, *Notice sur les embaumements des anciens Égyptiens*; Maspero, *Rituel de l'embaumement*, dans *Mémoire sur quelques papyrus du Louvre*, p. 14-104; cf. Id., *Egyptian Documents relating to the statues of the Dead*, dans les *Transactions of the Society of Biblical archeology*, t. VIII, p. 1-32; *Études sur quelques peintures funéraires*, dans le *Journal asiatique*, février 1880, p. 112 et suiv.; Schiaparelli, *Il libro dei funerali*, Turin, 1879, p. 3, 8 et suiv.

² Cf. Gen., XLVII, 29, 30, 31, etc.

³ Salle funéraire, armoire H.

plus fine, quelquefois une belle mousseline, était celle qui touchait immédiatement la peau. On ornait parfois ces étoffes de textes sacrés, en écriture hiéroglyphique ou hiératique, empruntés au Livre des morts¹. Les bandelettes portaient des noms de dieux et étaient fabriquées dans les temples. On les imprégnait de parfums précieux, de résine, d'eau de rose, de baume.

Plusieurs couches successives couvraient la figure, et leur adhésion devenait telle qu'on a pu, en les enlevant d'un seul trait, y couler du plâtre et avoir ainsi le portrait du défunt. La quantité d'étoffe dépensée pour envelopper un seul corps est incroyable. M. Mariette a mesuré celle qui a servi à envelopper une riche momie : les bandelettes ont une longueur d'environ cinq mille mètres.

Dans les momies très soignées, on dorait les ongles des pieds et des mains, on couvrait les yeux et la bouche de plaques d'or et le visage lui-même d'un masque d'or.

Les mains des femmes étaient croisées sur la poitrine, comme on le voit sur les peintures des cercueils; les bras des hommes restaient pendants sur les côtés, quelquefois la main gauche placée sur l'épaule droite. Les momies avaient souvent des bagues aux doigts et des colliers au cou.

Quand elles étaient complètement préparées, on les plaçait dans un sarcophage, orné de peintures et de sculptures, généralement en bois de sycomore, en granit gris ou rose, ou en basalte. Les personnages considérables étaient enfermés dans trois ou même quatre cercueils emboîtés l'un dans l'autre, et ornés de sujets religieux, tirés des scènes de l'autre vie, décrites dans le Livre des morts. Ce livre, d'une très haute antiquité², est un recueil de prières divisé en cent soixante-cinq chapitres et destiné à sauvegarder l'âme dans les épreuves de l'autre vie, qui précède le juge-

¹ Voir les échantillons du Musée du Louvre, Salle funéraire, vitrine L.

² Voir *Journal asiatique*, juillet 1884, p. 107.

ment final. On plaçait dans le cercueil un exemplaire plus ou moins complet de ce livre avec des statuettes, des bijoux de toute espèce, des cheveux, des chaussures, les instruments des diverses professions, et surtout des scarabées, emblèmes d'immortalité¹.

Les parents et les amis accompagnaient religieusement le mort à sa dernière demeure, « la maison d'éternité, » dans le tombeau de famille, lorsque le défunt était assez riche pour en posséder un qui lui appartint en propre.

Jacob reçut tous les honneurs qu'on rendait aux grands personnages égyptiens; les pratiques superstitieuses en furent seules écartées, comme nous l'avons dit². Après les soixante-dix jours de deuil régulier en Égypte, le corps de Jacob fut conduit à Hébron, pour être enterré à côté d'Abraham, d'Isaac et de Lia. Tous les serviteurs du Pharaon et les principaux de la terre d'Égypte l'accompagnèrent avec Joseph et ses frères. Ce deuil solennel produisit une si vive impression sur les Chananéens, que l'aire d'Atad, où s'arrêta le cortège égyptien reçut d'eux le nom d'« *Abel Mis-raïm*, le deuil de l'Égypte. »

Depuis des siècles, la momie de Jacob repose en paix dans la caverne de Makpelah, sous la garde des Musulmans. Sa

¹ Sur les différences de momification et de sépulture aux diverses époques, voir Mariette, *Notice des principaux monuments du Musée d'antiquité égyptienne, à Boulaq*, 2^e édit., 1868, p. 36-49. — Quant aux scarabées, on en mettait un dans la momie à la place du cœur qui, chez les Égyptiens, était considéré comme le siège de la conscience. On enveloppait souvent ce scarabée du chapitre xxx du Rituel funéraire, où on lit : « O cœur, cœur qui me vient de ma mère, mon cœur de quand j'étais sur terre, ne te dresse pas comme témoin; ne lutte pas contre moi en chef divin, ne me charge point devant le Dieu grand. » Maspero, *Histoire ancienne des peuples de l'Orient*, 3^e édit., p. 41.

² Voir des représentations des funérailles dans Rosellini, *Monumenti civili*, t. II, pl. xxx, xxxv, xxxvi; texte, p. 128-131. Cf. un enterrement princier dans Ebeling, *Bilder aus Kairo*, t. II, le ch. VIII, p. 121.

sépulture n'a jamais été violée¹. Peut-être son sépulcre est-il couvert d'hiéroglyphes ou de vieux caractères hébreux. A qui sera-t-il donné de les voir le premier et de les lire?

Nous ne savons plus rien de la vie de Joseph que sa bonté pour ses frères². Il mourut à l'âge de cent dix ans³. Lui aussi fut embaumé et enseveli dans un cercueil à la manière des Égyptiens. Son dernier acte fut un acte de foi à son Dieu et à la religion de ses pères : il demanda que lorsque Dieu visiterait la race d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, selon sa promesse, et la ramènerait dans la terre de Chanaan, ses ossements fussent transportés dans la Terre Promise. Le vœu de Joseph mourant ne fut pas oublié ; ses restes furent emportés par les Hébreux, quand ils quittèrent l'Égypte, et ils furent ensevelis à Sichem⁴.

¹ Voir t. I, chapitre dernier, *Mœurs patriarcales*. — A Hébron, en 1888 et en 1894, je n'ai pu voir que du dehors l'endroit de la mosquée sous laquelle il est enfermé.

² Voir Gen., I, 15-21.

³ Il est curieux de remarquer que les Égyptiens souhaitaient de vivre 110 ans. Bokenchons, dans la prière qu'il adresse au dieu Ammon, lui demande « la durée du bonheur après 110 ans (de vie). » A la glyptothèque de Munich, Stèle juridique de la collection Lauth. Lauth, *Papyrus Ebers*, dans l'*Allgemeine Zeitung*, 22 août 1875, p. 3681. « Le papyrus de Ptah Hotep constate qu'au temps de la VI^e dynastie l'âge de la décrépitude était, en Égypte, non 200 ans, ni 80, mais 110 ans. » F. Robiou, *Examen d'un système de chronologie biblique*, dans les *Annales de philosophie chrétienne*, avril 1876, p. 257. Voir le mémoire de M. Goodwin, dans Chabas, *Mélanges égyptologiques*, 1^{re} série, p. 231-237. Cf. de Vogüé, dans la *Revue des deux mondes*, 15 janvier 1877, p. 346.

⁴ Josué, xxiv, 32. M. Donaldson a visité à Sichem, le 18 novembre 1868, un tombeau que, par un accord fort rare, Samaritains, Juifs, Turcs et chrétiens prétendent être le tombeau de Joseph. Le voyageur anglais en a lu la description à la Société d'archéologie biblique de Londres le 7 janvier 1873. Voir cette description, avec un plan, *Transactions of the Society of Biblical Archeology*, t. II, p. 80-82. Joseph a pu être enterré en cet endroit, mais dans une chambre sépulcrale. Le monument qu'on voit aujourd'hui est récent. Je l'ai visité le 28 mars 1888. Une inscription en anglais constate qu'il a été réparé par les soins de M. Rogers.

CHAPITRE XI.

DE L'AUTHENTICITÉ DE L'HISTOIRE DE JOSEPH.

Les découvertes égyptologiques, que nous venons de faire connaître, ont obligé les ennemis des Livres Saints à changer de tactique dans leurs attaques contre l'histoire de Joseph. Il n'est plus possible de la battre en brèche, comme le faisaient Bohlen et Tuch, en prétendant qu'elle contient des inexactitudes : l'égyptologie a donné à toutes ces fausses assertions le plus éclatant démenti. Aujourd'hui, il est incontestablement établi que la Genèse a raison sur tous les points où l'on comptait la prendre en défaut et que les erreurs qu'on lui reprochait existent, non dans son récit, mais dans les historiens anciens ou modernes dont on préférerait l'autorité à la sienne. Il n'y a maintenant qu'une voix, même parmi les rationalistes, pour reconnaître le caractère parfaitement égyptien de l'histoire de Joseph. On peut même dire que quelques-uns en ont été contrariés autant que déconcertés. Quand M. Ebers a publié en 1868 son premier volume sur *l'Égypte et les livres de Moïse*, il a fait dans sa *Préface* ces aveux significatifs : « C'est à contre-cœur que je publie ce laborieux travail. J'espère sans doute m'attirer par là la bienveillance d'un certain nombre d'amis de la Bible, mais d'un autre côté, je ne puis me dissimuler que j'aurai à supporter des critiques acerbes. J'offre, pour ainsi dire malgré moi et néanmoins volontiers à ceux qui voudraient fermer les portes de la Sainte Écriture à la libre critique, beaucoup de choses qui leur seront agréables, car je démontre que l'histoire de Joseph en particulier, même